

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU BUREAU EXÉCUTIF DE LA LIGUE DE VOILE NOUVELLE-AQUITAINE

DU 6 JUIN 2019

Présents : Mmes : Christiane CAHUZAC, Claire FOUNTAINE, Hélène LA SALMONIE, Mrs Gérard CARREAU, Raymond GOHIER François GRIMMEISEN., Éric LIMOUZIN.

Absents ou Excusés: Mmes Christiane COIGNET, Brigitte VIAUD, Mrs : Jacques BOISNARD, José CERVERA, Roland DANO, Roland DESFORGES, Régis DUPERRIER,

Invités : Mme Laurence FREMANTEAU, Aurélie LAGAILLARDE, Mrs Olivier BORNET, Gildas TREGOUET.

Ordre du Jour :

- Approbation du RDD du BE du 6 mai 2019.
- Formation BPJEPS Ligue/UFA La Rochelle.
- Point sur les dossiers de subventions/partenariats.
- Point sur les antennes PER et Pôle Espoirs.
- Retours sur la Coupe de la Région Nouvelle-Aquitaine.
- Championnats de France Jeunes :
 - Sélections.
 - Délégués de ligue : Nomination et principe de prise en charge.
- Congés de maternité d'Aurélie.
- Questions diverses.

La séance se tient en visio-conférence go to meeting. La séance est ouverte à 18h15.

Nous sommes 7 membres du BE, donc les décisions prises seront validées.

APPROBATION DU RDD DU 6 mai 2019 :

DECISION 1

Vote à l'unanimité.

FORMATION BPJEPS A L'UFA DE LA ROCHELLE :

DECISION 2

Nous fixons la date butoir du 1^o septembre, pour faire le point sur le nombre de stagiaires en formation et de prendre en BE la décision de l'avenir du centre de Formation BPJEPS de la Ligue sur l'UFA de La Rochelle. Faire une réunion du BE tout de suite après.

DOSSIERS SUBVENTIONS/PARTENARIATS :

Points acquis :

De l'Etat (crédit BOP) :

- Fonctionnement du Pôle Espoirs pour les séries Laser, RS :X, 420 et Nacra 15 = 23 000€, soit 6 000€ de plus qu'en 2018.

De la Région :

- Vacances pour le Pôle Espoirs (médecins, kinés, psychologues) = 3 500 €.
- Fonctionnement du Pôle Espoirs = 6 750€, soit 750€ de plus qu'en 2018.
- Pratique Féminine (Coupe Femina) appel à projet : 1 000€ accordés sur 4 500€ demandés.
- Matériel : 10 000€ accordés sur 38 000€ demandés..

En cours de validation par la Région pour 2019 : Suite aux annonces verbales du Conseil Régional au 24 mai nous accusons une perte de 9 000€, puisque de 73 000€ en 2018, seulement 64 000€ nous seraient accordés en 2019.

Nous savions aussi déjà que la BPACA baissait son aide de 10 000€ en passant de 40 000€ en 2018 à 30 000€ en 2019.

POINT SUR LES ANTENNES PER et POLE ESPOIRS A LA RENTREE 2019:

Site de La Rochelle :

Pour le Pôle

420 : 3 équipages.

Laser : 4 coureurs plus un qui est au Pôle France Jeunes.

Nacra 15 : 13 coureurs.

RS :X : 2 coureurs au Pôle France Jeunes et 3 autres jeunes. Soit 29 coureurs en Haut Niveau.

Pour le PER

420 : 4 coureurs

Bic 293D : 9 coureurs + 2 coureurs sous convention

Laser : 6 coureurs

Optimist : 10 coureurs répartis sur 5 clubs.

RS :X : 4 coureurs

SL 16 : 9 coureurs coachés par le PER et l'EVR.

Tyka et KL 15.5 : Aucun coureur.

Soit au total 42 coureurs.

Constat d'une baisse du nombre de sportifs en windsurf. Le constat est le même pour les Tyka et les KL15.5.

Pour la CARA (Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique) une réunion aura lieu au lycée Cordouan avec pour cible potentielle 20 à 25 sportifs pour 2019.

Pour ce qui est du sud de l'estuaire, avec les clubs d'Arcachon, Claouey, Lacanau et Hourtin. Bilan le 15 juin.

L'antenne basque du YCB est en standby.

DECISION 3

Faire une réunion en septembre pour toutes les antennes PER de la LVNA.

DECISION 4

Régler les antennes PER sud de par les conventions de septembre 2018 à juin 2019.

COUPE REGION NOUVELLE-AQUITAINE/BPACA :

C'est la quatrième édition de cette grande manifestation depuis la fusion des anciennes ligues. Les clubs organisateurs de la CARA étaient :

- Meschers pour les catamarans,
- Saint Georges de Didonne pour le windsurf,
- Royan pour les dériveurs.

Les clubs de La Tremblade et de La Palmyre ont apporté leurs aides techniques et matérielles.

Quelques chiffres pour résumer l'ampleur de l'évènement : 300 embarcations, 355 coureurs, 150 bénévoles, 30 arbitres (Comités de Courses, Jurys, Commissaires aux secrétariats et aux résultats).

Les conditions météo : Vents forts le samedi : conditions musclées à Meschers dans le lit de la Gironde. Les coaches étaient en version sécurité. Il en était de même à St Georges et à Royan où il y a eu de la casse de matériel et quelques blessures non invalidantes.

Améliorations pour l'avenir :

Voir à l'avenir à enrichir l'assistance par la présence de la SNSM sur l'eau,

Renforcer la lisibilité de postes de bobologie à terre,

Améliorer l'écoute des PC Course.

Exiger le respect des numéros de voile déclarés à l'inscription, plus particulièrement chez les lasers.

Organiser différemment les tirages au sort des lots du palmarès pour gagner du temps du fait de l'absence des coureurs.

Bilan général : Un nombre satisfaisant des courses (4 à 7 courses suivant les supports),

Les résultats étaient obtenus dans un timing correct.

Bon week-end de navigation.

La Commission Sportive Voile Légère a profité de cette manifestation pour tenir une réunion à Saint Georges de Didonne le samedi soir. Tous les clubs néo-aquitains y étaient invités, mais très peu ont répondu présent.

L'appel d'offre pour l'organisation de la Coupe 2020 ayant été déjà lancé, c'est la COBAS (Communauté d'Agglomérations du Bassin d'Arcachon Sud) avec le CV Arcachon, le CV Pyla sur mer et le CV Cazaux Lac qui emporte la place sous réserve de l'application du cahier des charges de cette coupe.

SELECTIONS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES:

Pas de problème particulier. La FFVoile avait fixé la date du 12 juin pour la présentation des listes. La LVNA avait envoyé une pré-liste dès le 30 avril et la liste complémentaire sera envoyée le 7 juin.

En flotte Co habitable, la LVNA aura 3 équipages (SRR, CN Claouey et l'ASPTT de La Rochelle)

En glisse elle aura deux équipages en Open 570.

Au total en Voile Légère, il y aura 146 places plus 6 invitations, soit 152 coureurs en tout.

Délégués :

Minimes du 6 au 12 juillet à Martignes : Christiane COIGNET

Glisse du 17 au 23 août à Brest : Roland DANO.

Equipe et solitaire du 24 au 30 août à Brest : Marc REINE.

Kitefoil et Windfoil du 24 au 30 août à Narbonne : Roland DANO

Handi solitaire et Paravoile du 25 au 30 août à Carcans-Maubuisson : Hélène LA SALMONIE + 2 Jeunes Arbitres.

Double National Hansa du 7 au 10 juin à Sévrier : Brigitte VIAUD.

DECISION 5

Peuvent être nommés « Délégués », et dans l'ordre : les arbitres, les délégués de classes, les coaches, les membres du CA et les parents des coureurs. Il n'y aura aucune prise en charge de remboursement de frais (transport, restauration, hébergement, etc...) pour les délégués de la Ligue, à l'exception des frais engagés pour l'organisation de notre stand à la « soirée des Régions ».

CONGE DE MATERNITE D'AURELIE :

Nous avons reçus deux candidatures :

DECISION 6

Le BE missionne Raymond, Christiane CAHUZAC et Aurélie pour faire l'entretien des deux candidats.

Bien se renseigner sur les charges de l'employeur sur ce qui concerne un congé de maternité (voir la Convention Collective Nationale du Sport, voir l'URSSAF et interroger la FFVoile).

QUESTIONS DIVERSES :

Aide matérielle aux Jeunes Arbitres :

DECISION 7

L'achat de deux compas de relèvement pour les jeunes arbitres est accordé par le BE à condition que ces outils restent propriété de la LVNA.

Modification des statuts et règlement intérieur réclamé par la FFVoile :

- Projet de statuts types et RI type validé par la BE de la FFVoile le 11 mai dernier.
- Débat au Conseil des Présidents de ligue des 21 et 22 juin.
- Validation par le CA de la FFVoile le 29 juin ou au pire le 20 juillet.
- Transmission aux ligues pour modification de leurs propres textes à partir du 1^{er} juillet.
- Convocation par les ligues d'une AGE au plus tard un mois avant leur propre AG ordinaire, et si le quorum n'est pas atteint, convocation d'une deuxième AGE quinze jours avant leur AG ordinaire.
- Le 1^{er} décembre est la date limite pour les modifications de texte.

- Pour la Secrétaire de la Ligue, envoyer les documents de la FFVoile aux membres du CA et aux CTS avec demande de réponse pour le 20 juin impérativement.

Objectifs PVR demandé par la FFVoile :

La FFVoile demande à la LVNA une augmentation de 905 PVR pour 2019, soit une augmentation de 4%, pour atteindre et même dépasser le chiffre de 22 682 PVR vendus.

Signature des conventions Ligue/CDVs :

Quatre CDVs ont signé la convention avec la Ligue : le CDV 17, le CDV 19, le CDV 64 et le CDV 86.

Relancer les CDV 33 et 40.